

<b>VOLET EXTERNE</b>	
<b>O. S. 1 - Etre un CPAS juste dans son action sociale</b>	
O. O. 1.1.	Maintenir, développer et renforcer les partenariats avec le milieu associatif local
action 1	Participer tous les trimestres aux plateformes ISP
action 2	Présenter tous les 2 ans notre Centre aux services sociaux de la région lors d'une après-midi
action 3	Inviter tous les trimestres un service social de l'arrondissement au sein du CPAS pour mieux connaître son fonctionnement
action 4	Augmenter à raison de 20% le nombre de conventions de partenariat avec le milieu associatif Virtonnais
action 5	Organiser tous les 6 mois une plateforme insertion inter-CPAS
O. O. 1.2.	Doter le CPAS d'un budget de référence
action 1	Elaborer le budget de référence et appliquer cette situation budgétaire systématiquement pour l'analyse de toutes les demandes de prise en charge, en tenant compte d'indicateurs correspondant aux besoins fondamentaux communs et d'indicateurs spécifiques aux situations
O. O. 1.3.	Renforcer la proximité avec les usagers et la population par une décentralisation des actions et le développement de la communication
action 1	Organiser une réunion trimestrielle avec les cantonniers désignés par la Ville au sein de chaque village
action 2	Alimenter la page des réseaux sociaux en vue de développer la communication envers les citoyens
action 3	Maintenir le rythme de minimum une visite à domicile par an chez chaque bénéficiaire du Centre
action 4	Organiser une fois tous les trimestres une permanence dans un des villages de la commune de Virton
O. O. 1.4.	Mettre en place des actions préventives de guidance sociale en vue de diminuer les situations d'urgence sociale
action 1	Alimenter trimestriellement la page des réseaux sociaux en vue de développer la communication envers les citoyens
action 2	Diminuer annuellement les demandes de prises en charge de 5% en augmentant les contacts avec les services extérieurs qui gravitent autour des usagers afin de prévenir les problèmes sous-jacents
<b>O.S. 2 - Etre un CPAS qui lutte contre la pauvreté infantile</b>	
O.O. 2.1.	Mettre en place chaque année des actions préventives concernant la santé, la scolarité, le bien-être, et l'épanouissement des enfants/des adolescents
action 1	Organiser annuellement une rencontre avec les directions des écoles et les PMS de la commune de Virton pour échanger sur les différentes actions mises en place via le subsidé participation et activation sociale et prendre connaissance de leurs besoins
action 2	Adapter les interventions selon les besoins spécifiques des familles en augmentant de minimum de 5% les prises en charge individuelles pour lutter contre la pauvreté infantile
action 3	Maintenir des partenariats avec les acteurs de la petite enfance de la commune de Virton par le biais d'un atelier minimum par an (ateliers préventifs et éducatifs destinés aux parents)
action 4	Organiser toutes les actions reprises sur la note annuelle du subsidé "Participation et activation sociale" avalisée par le Conseil de l'action sociale

O.O. 2.2.	Lutter contre l'isolement social en développant des actions préventives à destination des parents
action 1	Organiser au minimum deux activités par an pour promouvoir l'accès à la culture, aux loisirs (article 27, accès à la piscine, cinéma, centres culturels, ...) dans le cadre du service d'insertion sociale et du subsidé "Participation et activation sociale"
<b>O.S. 3 - Etre un CPAS permettant l'accès à un logement digne</b>	
O.O. 3.1.	Créer un pôle logement
action 1	Signer les conventions relatives aux logements de transit et d'insertion
action 2	Mettre en place d'une procédure de suivi des personnes se trouvant dans les logements de transit et d'insertion
action 3	Organiser des rencontres avec les propriétaires de Virton afin de développer notre partenariat
action 4	Mettre en place une activité commune regroupant le pôle logement et l'atelier SIS
action 5	Participer à toutes les plateformes logement mises en place par la Ville et organisées dans le cadre de la déclaration de politique du logement
O.O. 3.2.	Développer les actions du service énergie favorisant l'accès du public du CPAS vers un logement digne et durable
action 1	Publier sur le site du CPAS, dans la presse locale et sur la page des réseaux sociaux des conseils, des informations du tuteur énergie, selon l'actualité
action 2	Augmenter le nombre de bilans énergétiques réalisés chez les citoyens
action 3	Mettre en place un atelier avec le SIS afin de faire passer un message à l'ensemble des bénéficiaires concernant les économies d'énergie
O.O. 3.3.	Développer la lutte contre les marchands de sommeil en collaboration étroite avec les services de la Ville
action 1	Signer un protocole de collaboration avec la Ville et le Parquet concernant la lutte contre les marchands de sommeil
<b>O.S. 4 - Etre un CPAS créatif et novateur dans les missions liées à l'insertion sociale et professionnelle</b>	
O.O. 4.1.	Accompagner les bénéficiaires en vue de leur émancipation du CPAS
action 1	Inscrire systématiquement les bénéficiaires du service ISP aux ateliers organisés par le Forem
action 2	Augmenter chaque année les partenariats avec des services extérieurs afin de développer les conventions de bénévolat, les MISIP en vue de permettre aux bénéficiaires de découvrir des secteurs professionnels et de confirmer le projet professionnel
action 3	Organiser au minimum 3 modules collectifs par an liés au subsidé "Participation et activation sociale"
O.O. 4.2.	Poursuivre l'insertion sociale
action 1	Promouvoir davantage le service d'insertion sociale (SIS) en vue d'attirer et inciter le public concerné à participer aux ateliers organisés
action 2	Maintenir au minimum 19h d'atelier au sein du service d'insertion sociale
action 3	Organiser au minimum un atelier par an visant à renforcer l'image de soi (bien-être/estime de soi/confiance en soi)
action 4	Organiser au minimum deux activités par an pour promouvoir l'accès à la culture et aux loisirs (article 27, accès à la piscine, cinéma, centres culturels, ...)
action 5	Augmenter chaque année les partenariats avec les services extérieurs en vue de favoriser des conventions de bénévolat pour permettre à la personne de rentrer petit à petit dans la vie active et d'être dirigée vers le service ISP

action 6	Mettre en place des partenariats avec des organismes extérieurs (La toupie, PCS de la Ville,...) afin que le jardin rue de Bannière s'inscrive dans un circuit d'économie durable et locale
O.O. 4.3.	Adopter des approches différenciées des personnes selon leurs capacités et leurs envies
action 1	Permettre aux agents de participer davantage à des formations spécifiques en vue de mieux répondre aux besoins de la population
O.O. 4.4.	Favoriser les parcours de formation
action 1	Participer chaque année avec les bénéficiaires aux journées portes ouvertes du Forem Formation et du CEFO
action 2	Répondre tous les ans à l'appel à projet "initiative locale de coopération CPAS/Forem"
O.O. 4.5.	Soutenir les jeunes dans leur parcours d'étudiant
action 1	Appliquer la procédure déjà mise en place pour augmenter les chances de réussite des étudiants
O.O. 4.6.	Dynamiser les mises à l'emploi
action 1	Participer avec les bénéficiaires à tous les ateliers organisés par le Forem
action 2	Remettre en place une convention de partenariat avec la Mirelux
action 3	Maintenir et créer de nouveaux emplois sous le statut "article 60/article 61" tout en tenant compte des moyens structurels et financiers disponibles du CPAS
O.O. 4.7.	Participer au projet "Territoire zéro chômeur de longue durée"
action 1	Participer à toutes les réunions organisées par la province du Luxembourg pour contribuer à la mise en place du projet
O.O. 4.8.	Remettre en question continuellement l'organisation des services en fonction des moyens humains de l'institution
action 1	Mettre en place un tableau de bord permettant une meilleure répartition de la charge de travail de manière à pouvoir répondre aux besoins de chaque usager
O.O. 4.9.	Nourrir l'organisation de l'institution par des propositions d'actions innovantes
action 1	Mettre en place une boîte à suggestion à l'accueil afin de laisser l'opportunité aux bénéficiaires de s'exprimer en toute confidentialité
<b>O.S. 5 - Etre un CPAS proche des aînés</b>	
O.O. 5.1.	Créer un pôle personnes âgées
action 1	Participer aux réunions de la commission consultative communale des aînés (CCCA)
action 2	Créer un dépliant avec les aides dont peuvent bénéficier les personnes âgées
O.O. 5.2.	Dynamiser les services de maintien à domicile
action 1	Réaliser une étude de marché pour estimer les besoins de la population pour les services d'aides à la personne et un plan financier correspondant
action 2	Créer un règlement unique pour les services d'aide au maintien à domicile (en fonction des résultats de l'étude de marché et de l'analyse financière)
action 3	Promouvoir des services de maintien à domicile par la diffusion de dépliants reprenant des informations sur les services offerts (repas à domicile, buanderie, aide-ménagères)
action 4	Créer le service d'aide aux personnes nouvelle version
O.O. 5.3.	Mettre en œuvre le Centre d'accueil de jour
action 1	Planifier la mise en œuvre du CAJ
action 2	Etablir une convention « d'accueil »
action 3	Organiser les activités du CAJ en liaison avec les services de l'établissement
<b>O.S. 6 - Etre un CPAS avec une vision dynamique pour la MR-MRS l'Amitié</b>	

O.O. 6.1.	Développer un projet de vie adapté à chaque résident et à la nouvelle structure de l'établissement
action 1	Organiser trimestriellement une réunion d'équipe avec tous les services + résidents et familles pour construire le projet de vie de l'institution
action 2	Elaborer un projet de vie individualisé en lien avec l'état de santé de chaque résident : organiser des réunions pluridisciplinaires mensuelles
action 3	Mettre en place un groupe de travail d'analyse et de recommandations pour une meilleure gestion d'éventuelles situations de crise
O.O. 6.2.	Développer des services de qualité en faveur des résidents tout en maintenant l'équilibre budgétaire
action 1	Informatiser les protocoles de soins (dossier individuel de soins)
action 2	Recruter un médecin coordinateur : élaboration d'un cahier spécial des charges
action 3	Développer le projet de vie du C.A.N.T.O.U. (Centres d'Activités Naturelles Tirées d'Occupations Utiles) pour les personnes désorientées et/ou démentes
action 4	Créer un espace de stimulations sensorielles (= snoezelen)
action 5	Créer un planning d'animations (jumelage Saint Quirin, Concordia, barbecue,...)
action 6	Procéder au recrutement d'un référent pour la démence
action 7	Procéder au recrutement d'un diététicien temps partiel
action 8	Procéder au recrutement d'un responsable cuisine + restaurant
action 9	Créer des procédures relatives au tri des déchets
action 10	Engager d'un travailleur social à ½ ETP dédié à l'établissement
action 11	Créer d'un outil de gestion de contrôle pour le service cuisine permettant un suivi des dépenses
action 12	Organiser trimestriellement une réunion pluridisciplinaire, en présence du DG
action 13	Réaliser 3 desserts maison par semaine
action 14	Faire le lien avec le jardin rue de Bannière afin que la cuisine de la MRS soit fournie en légumes produits via ce projet
O.O. 6.3.	Mener une réflexion sur les résidences services
action 1	Réaliser une étude de faisabilité sur les résidences services
action 2	Créer un groupe de travail « TUBBE » visant à remettre le résident au centre du processus de décisions
action 3	Mettre sur pied un outil informatique permettant le suivi des repas

VOLET INTERNE

**O. S. 1 - Etre un CPAS de bonne gouvernance**

O. O. 1.1.	Consolider et développer les synergies positives avec la Ville et les autres CPAS
action 1	Lancer des marchés publics conjoints avec la Ville chaque fois que cela est envisageable
action 2	Constituer des réserves de recrutement communes Ville-CPAS
action 3	Etablir une convention avec la Ville permettant la mise à disposition de personnel pour répondre à des besoins ponctuels
action 4	Réaliser le plan de formation avec l'aide d'autres CPAS ayant une MRPA ou MRS
action 5	Mettre en commun avec la Ville une "bibliothèque" de documentation diverse (RT, statut, bons cadeaux...)
action 6	Créer une procédure pour la gestion de l'absentéisme (envoyer le médecin contrôle plus systématiquement) axée sur la réintégration du personnel, sa remotivation, l'analyse des causes des absences, ...
action 7	Mettre en place des réunions trimestrielles entre les services du CPAS et de la Ville ayant les mêmes compétences (logement, emploi, finances, RH,...) pour bien communiquer sur les dossiers communs et analyser
action 8	Organiser annuellement un évènement convivial entre les agents communaux, du CPAS et de la MR-MRS afin d'apprendre à se connaître différemment
action 9	Organiser conjointement des formations communes qui intéressent les agents des 2 entités
action 10	Organiser le recrutement d'un informaticien commun avec la Ville ou d'autres CPAS
action 11	Organiser semestriellement des réunions conjointes des Codirs pour assurer le suivi des synergies existantes Ville-CPAS
O. O. 1.2.	Mettre sur pied des mesures permettant de réduire les dépenses quotidiennes et d'optimiser les recettes
action 1	Tous les trimestres réaliser une mise à jour du fichier relatif à la gestion des stocks de fournitures de bureau (petites enveloppes,...)
action 2	Informatiser tous les documents de l'administration
action 3	Engager des étudiants pour diminuer la charge de travail dans les services où cela est possible pour répondre à des besoins ponctuels en personnel
action 4	Elaborer un tableau annuel des subsides liés au personnel et de leur utilisation prévue et en faire le suivi semestriellement
action 5	Etablir un inventaire des modules Persée - souscription aux options utiles uniquement
action 6	Mettre en place un monitoring trimestriel permettant leur contrôle régulier des dépenses
action 7	Mettre en place la confection d'un budget en base zéro dès le budget 2022
action 8	Contrôler la réalisation et l'alimentation des mesures incluses dans l'outil de gestion
action 9	Appliquer strictement la procédure de recouvrement pour les impayés des services payants
action 10	Elaborer des tableaux annuels et individuels des subsides de fonctionnement et de leur utilisation et en faire le suivi semestriellement
action 11	Adapter annuellement si nécessaire et après analyse le montant des loyers des maisonnettes
action 12	Adapter annuellement si nécessaire et après analyse les services payants proposés par le Centre
action 13	Poursuivre la collaboration avec le CRAC relative à l'étude conseil et en assurer le suivi en analysant les recommandations et leur mise en place éventuelle.

O. O. 1.3.	Etre un CPAS soucieux de la qualité du travail
action 1	Optimiser/mettre en œuvre les outils informatiques mis à notre disposition et les utiliser dans toutes les procédures
action 2	Développer et poursuivre la mise à jour d'un outil RH dynamique
action 3	Créer un outil de suivi des évaluations (respect des délais) - formations - évolutions de carrière
action 4	Organiser le travail de certains services du CPAS à bureau fermé
action 5	Etablir et développer un plan de formation
action 6	Réaliser les monographies de fonction et les fiches postes
action 7	Organiser des moments d'échange au moins deux fois par an entre les différents services pour améliorer la qualité dans le travail et l'esprit d'équipe
action 8	Suivre les recommandations de l'audit SPP selon l'échéancier défini avec le SPP
action 9	Faire suivre une formation « premiers secours » à certains agents leur permettant d'apporter les premiers soins en cas de besoin
O. O. 1.4.	Développer un management participatif et bienveillant
action 1	Organiser minimum 1 fois par an une activité extérieure "type team building" pour tout le personnel (CPAS + MR-MRS)
action 2	Organiser trimestriellement avec DG des réunions de service (cohésion, amélioration, organisation, ...)
action 3	Organiser une fois par an un BBQ dans le jardin de la MR-MRS avec tout le personnel
action 4	Parrainer les nouveaux agents pour faciliter leur accueil et améliorer leur intégration en 2 phases
action 5	Organiser mensuellement une réunion de service pour le suivi des dossiers et dynamiser le travail
action 6	Formation de la ligne hiérarchique aux différents entretiens d'absentéisme
action 7	Prévoir des réunions semestrielle entre services pour l'échange d'information
action 8	Prévoir des formations communes entre les services pour un meilleur partage des informations
action 9	Communiquer sur le budget et les modifications budgétaires à tous les responsables de services
action 10	Inviter les responsables de service ou un agent/service aux réunions du CODIR au cours desquelles sont communiquées les décisions prises par le CAS ou portant sur un sujet déterminé concernant l'un ou les services
action 11	Prévoir sur site une formation à la gestion d'équipes destinée aux responsable de service et aux chefs de départements (CPAS + Commune)
O. O. 1.5.	Se munir d'un plan de communication interne et externe efficace et dynamique
action 1	Alimenter les pages des réseaux sociaux pour l'activité du CPAS et de la maison de repos
action 2	Diffuser des communications à destination du personnel dans le but de les impliquer davantage dans la vie du Centre et de mieux comprendre l'état d'avancement de projets les concernant via la création "d'un journal du personnel"
action 3	Publier (journal local), de manière bi-annuelle, un article reprenant les missions principales du centre et ses services et une page d'information sur le site web
action 4	Communiquer annuellement sur le budget et les modifications budgétaires à tous les responsables de services
action 5	Systématiser l'usage de fichiers partagés entre les services via le serveur Z (ex : suivi des visas, suivi accident de travail Ethias pour remboursements, suivi des subsides, ...)

action 6	Créer des fiches de travail accessibles sur le réseau afin d'assurer le transfert des savoirs au sein de chaque service et pour faciliter l'écolage des nouveaux agents/la reprise du travail par les agents en place, lorsqu'un des agents est absent ou quitte l'établissement
action 7	Elaborer des procédures pour les process/traitements permettant une continuité du travail
action 8	Désigner en synergie avec la Ville un responsable de la communication chargé du suivi du site web et réseaux sociaux
action 9	Alimenter mensuellement le site internet du CPAS par des "flashes infos" et alimenter de manière hebdomadaire par rapport aux activités, menus, ...
action 10	Alimenter les pages des réseaux sociaux pour l'activité du CPAS et de la maison de repos
action 11	Se questionner systématiquement sur la nécessité et la manière de communiquer quant aux décisions du CODIR/BP/CAS/Comité spécial de la MR-MRS à destination du personnel
O. O. 1.6.	Développer des marchés publics avec anticipation, sous un angle "responsable", et des marchés conjoints, notamment avec la Ville
action 1	Pour chaque marché, se poser systématiquement les questions suivantes : comment intégrer les clauses environnementales, sociales et éthiques ?
action 2	Pour le 31/01, établir un calendrier des marchés à réaliser et, en parallèle, inviter les différents services concernés à transmettre les infos utiles dans un délai déterminé
action 3	Etablir annuellement une liste des marchés que nous souhaitons réaliser de manière conjointe avec la Ville de Virton et mettre en œuvre ces marchés conjointement après avis du CODIR conjoint
O. O. 1.7.	Gérer durablement le patrimoine immobilier au sein du CPAS
action 1	Réaliser un cadastre du patrimoine du CPAS
action 2	Proposer une ligne de conduite objective et une politique de gestion des terrains
action 3	Organiser annuellement une réunion de travail avec les services de la division de la nature et des forêts
<b>O. S. 2 - Etre un CPAS qui définit ses propres valeurs</b>	
O. O. 2.1.	Concevoir une charte définissant cinq valeurs fondamentales à respecter dans notre action au quotidien
action 1	Rédiger une charte : respect, créativité, bien-être, autonomie, compétence, déontologie, dynamisme, solidarité : dans notre rapport à l'utilisateur, notre travail d'équipe, au niveau de notre professionnalisme Stimuler l'écoute, le partage et la collaboration du personnel afin de développer la confiance individuelle dans un premier temps, puis collective ce qui au final renforce l'esprit de groupe et améliore le fonctionnement de l'entreprise
<b>O. S. 3 - Etre un CPAS "durable" actif dans la lutte contre le changement climatique</b>	
O. O. 3.1.	Consommer de façon éco-responsable concernant l'énergie, les déplacements, la gestion des déchets et les achats divers
action 1	Etablir une procédure de sensibilisation du personnel relative au tri des déchets
action 2	Etablir une procédure de sensibilisation du personnel relative aux économies d'énergie
action 3	Etablir une procédure de sensibilisation du personnel relative à l'utilisation du papier (impression liée aux salaires,...)
action 4	Etablir une procédure d'utilisation des vélos électriques
action 5	Amener les déchets alimentaires/végétaux du CPAS dans le compost du jardin de la MR-MRS

action 6	Commander et utiliser des produits écologiques dans la buanderie et le nettoyage des bâtiments
action 7	Systématiser l'utilisation de l'application d'IMIO par tous pour éviter les impressions papier
action 8	Globaliser les mandats pour les factures à ventiler pour réduire le papier
action 9	Faire des vaisselles communes à chaque temps de midi ou en fin de journée
action 10	Former l'agent d'entretien à la fabrication et à l'utilisation de produits ménagers respectueux de l'environnement
action 11	Diminuer les frais d'envois postaux (favoriser mails, dépôts docs/courriers dans la mesure du possible à pied ou à vélo sur Virton)
O. O. 3.2.	Réduire la facture énergétique de 5% à 10 % des bâtiments du CPAS
action 1	Réaliser un audit énergétique du bâtiment administratif du CPAS
action 2	En fonction du résultat de l'audit, proposer de procéder à la réalisation de petits travaux pour un budget maximum de ... € (ex: couloir)
action 3	Isoler le plancher du grenier du logement d'urgence et couloir de l'accueil (sas d'entrée)
action 4	Se désabonner des newsletters et catalogues inutiles (version papier)
O. O. 3.3.	Réduire la consommation et la facture d'eau
action 1	Etablir une procédure concernant la vaisselle des agents du CPAS
action 2	Vérifier la fonctionnalité de la pompe à eau utilisée pour la récupération des eaux de pluie
action 3	En fonction du résultat, remplacer ou non la pompe
action 4	Installer un robinet permettant l'arrosage de plantes avec l'eau de la citerne